

Le bulletin municipal

Le bulletin municipal

Louan-Villegruis-Fontaine



DECEMBRE 2017

N° 33

LES VŒUX DU MAIRE

**Monsieur le Maire, ses adjoints et le Conseil
Municipal**

**Vous adressent leurs meilleurs vœux et vous
souhaitent**

Santé et Bonheur pour 2018

**Et remercient vivement les habitants qui
entretiennent et fleurissent le devant de leur
porte.**

Le Maire

James DANE

LES DIVERTISSEMENTS DE NOS VILLAGES

ANNEE 2018

Galette des rois	06 JANVIER
Les scènes rurales	20 JANVIER
Carnaval des enfants	03 MARS
Soirée à thème	17 MARS
Les œufs de Pâques	31 MARS
Troc aux plantes	07 AVRIL
Exposition PATCHWORK	19 et 20 MAI
La marche du Burkina	09 JUIN
Vide grenier VILLEGRUIS	01 JUILLET
Fête Nationale	14 Juillet
Puce des couturières	OCTOBRE 3^E DIMANCHE
Repas des seniors	NOVEMBRE
Marché de Noel	DECEMBRE 1^{ER} DIMANCHE



QUAND LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...

Le 03 Avril 2017

- Repas des seniors et colis :

A été décidé pour recevoir un colis ou assister au repas des seniors, que le critère Serait : avoir 65 ans et habiter LA COMMUNE LVF.

Toute personne assistant au repas ne possédant pas ces critères devra honorer son repas.

- Subvention pour le sillage (organisme d'aide aux personnes âgées)
Montant fixé à 250 €
- Vote des 3 taxes
 - Taxe Habitation = 7.25%
 - Taxe Foncière sur le Bâti = 10.29%
 - Taxe Foncière Non Bâti = 20.49%
- Vote pour l'augmentation du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation scolaire).

Celle-ci a été fixée à 2 € supplémentaire par habitant due au nouveau gymnase de VILLIERS ST GEORGES.

Ancienne valeur 9€+ 2€ = soit 11 € par habitant

Le 13 avril 2017

- Vote du budget M14 (commune)ET M49 (eau et assainissement)

Les travaux représentent une valeur de 211 857 € dont le détail est le suivant :

- Travaux sur les chaudières Mairie et Ecole *
- Isolation cantine, Grenier de la Mairie, Ecole, *
- Réfection du clocher du village*
- Radars pédagogiques subventionnés à hauteur De 50%
- Achat de balayeuse en partenariat avec BEAUCHERY ST MARTIN subventionné à hauteur de 80 %
- Citerne incendie de VILLEGRUIS subventionnée à hauteur de 50 %
- Réfection des routes subventionnée à hauteur de 50 %

* Sur lesquels nous recevrons au fur et à mesure des travaux réalisés la subvention Accordée par THEOLIA (Eoliennes) d'une valeur de 100 000 €. (travaux chaudières, Mairie Ecole et Isolation cantine, Grenier de la Mairie et Ecole VILLEGRUIS et réfection du clocher du village).

Le 23 Mai 2017

- Le conseil a décidé l'entretien et réparation des voies communales

ECURY	rue du gué Rue du clos
-------	---------------------------

LA QUEUE AUX BOIS	Rue de villegruis Rue du Capitaine
-------------------	---------------------------------------

Le coût total des voiries pour 2017 s'élève à 54 199.72 € et sera subventionné par F.E.R. (travaux non effectués au 31 Décembre 2017 prévu en 2018)

- Délibération pour procéder à l'étude de Diagnostic du réseau d'alimentation d'eau potable des 3 communes. Une sollicitation de financement a été prévue auprès de l'agence EAU SEINE NORMANDIE et Du Conseil Département du 77 pour effectuer cette étude.

Le 13 juin 2017

- Vote du compte M14 (Commune) au 31 Décembre 2016.

Le 30 Juin 2017

- Désignation de Délégués des conseillers municipaux et de ses suppléants pour nous représenter auprès des Sénateurs lors de l'élection du 24 Septembre 2017.
 - Titulaires BRODARD Francis
 DANE James
 GUYOT Luc
 - Suppléants : BOURDON Louis
 BOURBONNEUX Etiennette
 VILLENAVE Francine

Le 28 Aout 2017

- Résiliation du contrat SAFER AU 01 JANVIER 2018.
Ce contrat nous informait toute veille foncière sur nos Communes par un e mail contre une rémunération .
- Délibération sur l'approbation de la convention « l'école change avec le numérique » circulaire de l'Académie de CRETEIL :

Une convention qui permet de doter d'équipements de Tablettes pour nos enfants des écoles plafonnée à 8000 € avec une prise en charge de l'état à 50%.
- Délibération sur la révision de l'attribution de compensation de la Commune (taxe séjour du camping) suite au transfert de la compétence Promotion du tourisme par le Conseil communautaire.
- Le conseil municipal a décidé que l'éclairage public serait éteint Du 31 Mai au 15 Aout.

- Pour combler l'absence de notre employé communal Laurent LAHOUILLE , en arrêt de travail depuis plus d'un an, Ont été créés 2 postes temporaires pour continuer les activités dans la commune.

M. ESCOY

Mme CANAT

Le 02 Décembre 2017

Comme chaque année, nous avons eu notre réunion annuelle, Etaient présents 24 personnes de notre commune LVF.

- Notre secrétaire Nathalie LAURENT remémore les grandesLignes des réunions de conseil 2017.
- Pour poursuivre la lutte contre l'incendie, une nouvelle citerne Sera installée à la ferme de MARIVAL. Courant 2018. Nous recevrons une subvention du DETR à hauteur de 80%.
- Création du service public de la D.E.C.I (Défense Extérieure Contre l'Incendie) pour les besoins en alimentation des moyens desservices d'incendie et de secours par l'intermédiaire des points d'eau identifiés.Le règlement est consultable en mairie ou sur internet :

<20areglementdepartemental de la défense exterieure contre l incendie de la seine et marne>

- Amende pour dépôt d'ordures sauvages

En 2016, des plaintes avaient été déposées par la Mairie pour des ordures en bord de route. Suite à l'audience lors du jugement, les Membres du conseil ont décidé que l'amende serait fixée à 1500€.

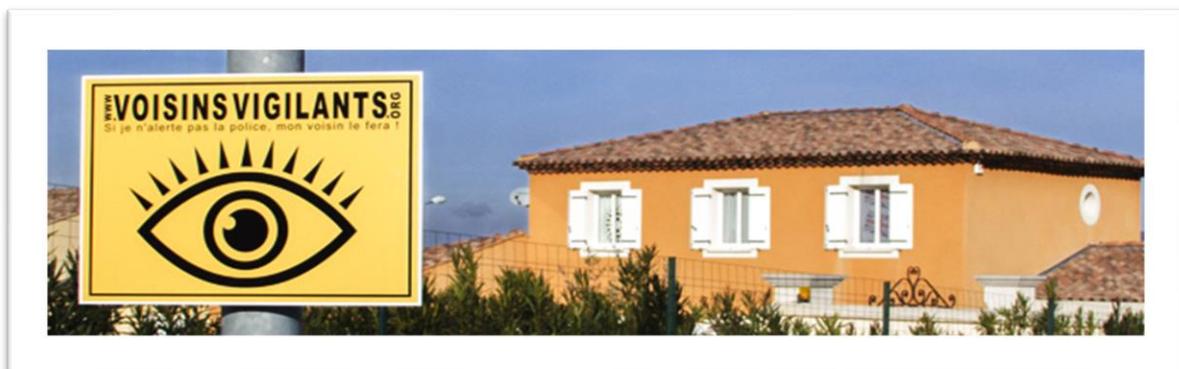
- Un habitant de la commune de LOUAN a soulevé le problème des Arbres qui occasionnaient des interférences électriques , Notamment Rue des vaux par des bouleaux. La Mairie a fait le nécessaire courant Décembre en les coupant.



LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE devient Mairie Vigilante et Solidaire!

En France, un cambriolage a lieu toutes les **90 secondes**. En repoussant efficacement toutes les formes de

délinquance, le dispositif **Voisins Vigilants et Solidaires®** rétablit confiance et sérénité au sein de nos



communes. Dans les quartiers de Voisins Vigilants et Solidaires, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages pouvant aller jusqu'à **-40% par an**.

Au vu des communautés de Voisins Vigilants et Solidaires qui ne cessent d'augmenter dans notre commune, nous avons décidé de soutenir le dispositif en devenant **Mairie Vigilante et Solidaire**.

Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre Mairie, Police Municipale, Police Nationale, Gendarmerie et Voisins Vigilants et Solidaires. Les réunions organisées régulièrement nous permettront d'établir des relations de proximité et de confiance.



Ainsi, une **première réunion publique** a été organisée le **02 décembre 2017** à 10heures, dans notre commune, afin de présenter le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires ® à tous les habitants.

Devenir Voisin Vigilant et Solidaire, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.

La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier grâce à un simple téléphone portable afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière **simple et gratuite**.



Votre inscription sur le site voisinsvigilants.org vous permettra de rejoindre ou de créer une communauté de Voisins Vigilants et Solidaires !

Ainsi, vous pourrez partager entre autres publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins. Ou encore, **envoyer des alertes** que la mairie et les Voisins Vigilants et Solidaires recevront et qui permettront de prendre les mesures nécessaires. Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, **l'entraide et la solidarité** seront les valeurs essentielles de votre communauté.

Si vous n'avez pas internet, pas de panique ! Il suffit qu'une personne de votre entourage fasse la démarche de vous inscrire sur le site et vous pourrez ensuite envoyer des alertes et en recevoir uniquement grâce à votre téléphone portable.

Enregistrez dès maintenant le numéro **06 47 49 26 26** (non surtaxé) qui vous permettra d'**envoyer des alertes directement par SMS** qui seront reçues instantanément par tous les voisins vigilants et solidaires de votre quartier et par votre mairie.



UN PEU DE CIVISME

- **Nettoyage et entretien des trottoirs et caniveaux**

Les riverains sont tenus :

- d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques, ainsi que les panneaux de signalisation. Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public.
- de respecter les distances minimum de plantation selon le code civil : au minimum 2 m de la limite de la propriété si l'arbre ou l'arbuste mesure + 2 m et à 0.50 m si la hauteur est < à 2m.

En cas de chute de neige, ou tombée des feuilles, les riverains sont tenus de dégager les trottoirs ou la chaussée et de saler les plaques de verglas avec les sacs de sel mis à disposition des riverains.

- **Divagation des chiens et des chevaux**

Ne pas laisser les chiens, chevaux ou autre animal souiller les voies et places publiques. Rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public et qu'il est interdit de les laisser divaguer (arrêté municipal en date du 21 juillet 2014) Tout animal aperçu sur le domaine public sera ramassé par la fourrière. Contre 95 € pour récupérer son animal.

- **Dépôt d'ordures sauvages**

Le dépôt d'ordures sauvages est pénalisé par le Tribunal et fait l'objet d'une amende fixée à 1500 €. Un dépôt déchet vert est autorisé pour les villageois au lieu dit « Les Pétales ». La déchetterie de VILLIERS ST GEORGES est gratuite pour nos habitants aux heures ouvrables définies dans leur calendrier.

- **Les feux de déchets et tondeuses**

Nous vous rappelons que les feux dans les propriétés sont interdits, ainsi que les tondeuses ou engins à moteur le dimanche, pour la quiétude de nos habitants.

- **Les véhicules de propriétaires**

Les véhicules stationnant à l'extérieur de leur propriété doivent être déplacés lors du passage des cantonniers pour ne pas gêner leur travail.

QUELQUES INFOS UTILES

- Nous vous rappelons pour ceux qui sont intéressés qu'une bénévole s'est proposée de grouper les commandes de Fioul pour bénéficier d'un tarif avantageux.

Martine MANTEZ tel 0164008369 ou gerard.mantez@orange.fr

- Depuis le 01 Décembre 2017, le cabinet du Docteur N'GUYEN à VILLIERS ST GEORGES A emménagé dans l'ancienne Gendarmerie de VILLIERS RUE DE PROVINS.
- Un producteur biologique « vente à la ferme » à BEAUCHERY 5, rue de la Tour Maurouard est ouvert le Mardi et Vendredi de 17h30 à 19 H
Tel : 06 80 56 18 89

- Une coiffeuse à domicile s'est implanté à Fontaine sous le nom de Nathalie HENNEPEAUX

Dames Hommes et Enfants

- Une fois dans l'année, le dernier mercredi du mois de JUILLET, Liliane et Marc MOREAU font porte ouverte pour la présentation de leur récolte de miel à LOUAN.
- Deux fois dans l'année, Jean Pierre LEGRAND organise des portes ouvertes pour la vente et dégustation de Beaujolais, Vins et Champagne avec Présentation de voitures anciennes et vente de pièces détachées.

Beaujolais : le 3^e dimanche de NOVEMBRE

Vins et Champagne : Printemps et Novembre

- Notre commune dispose d'un gîte « LOU ANNE » rue Montaiguillon à LOUAN Il vous propose chambres et petit déjeuner tout au long de l'année.

Site LOUANNE chambres d'hôtes

- En cas de gel, la Mairie met à votre disposition un sac de sel de déneigement. Vous devez vous présenter au Hangar de la commune de LOUAN à 8H pour le retrait

- **Tarif Concession Cimetière**

Les tarifs de concession de cimetière sont reconduits à savoir

1. pour une tombe : coût 123 € avec frais enregistrement pour une durée à perpétuité
2. Pour un dépôt de cendres dans une urne : coût 650 € pour 50 ans

- **Rappel sur la carte du provinois**

La communauté de communes du provinois a, grâce à la carte du Provinois, mis en œuvre une action concrète au profit des habitants de son territoire.

Cette carte propose, pour différents services, un tarif identique pour les habitants de la Communauté de Communes (location des salles municipales, bibliothèque municipale, atelier d'art plastique, atelier informatique et plate-forme Internet, piscine municipale, crèche et hall garderie, restaurants scolaires, études surveillées et classes d'environnement, cinéma le REXY(séances du mercredi après midi et du vendredi à tarif réduit) gratuité du parking VILLECRAN

Les cartes du Provinois sont nominatives et valables 5 ans à compter de la date de leur délivrance. La carte est délivrée auprès de la mairie. Il faut une photo d'identité et un justificatif de domicile

- **Vitesse dans nos villages**

Suite à des plaintes déposées en Mairie, nous vous rappelons que la vitesse excessive dans nos communes met en péril la vie de nos enfants et de nos habitants.

Gardez sans cesse un œil sur votre compteur, Merci pour nous



- **Mémoire de nos Anciens**

Commémoration de nos anciens à nos dernières guerres, le 11 Novembre Dernier.

Pour la future année 2018, et pour sa date anniversaire des 100 ans, Un ou plusieurs enfants des villages seraient les bienvenus pour lire L'hommage rendu à la patrie.

- La déchetterie de Villiers st Georges est gratuite pour les habitants de nos communes aux horaires et jours ouvrables selon le calendrier donné à chaque citoyen.

ATTENTION

- **Nouveaux horaires à la Déchetterie DEPUIS LE 02 JANVIER 2017**

VILLIERS ST	GEORGES	
<i>Lundi</i>	9 H -12 H	14 H - 17 H
<i>Mardi</i>	FERME	FERME
<i>Mercredi</i>	9 H -12 H	14 H - 17 H
<i>Jeudi</i>	FERME	FERME
<i>Vendredi</i>	9 H -12 H	14 H - 17 H
<i>Samedi</i>	9 H -12 H	14 H - 17 H
<i>dimanche</i>	FERME	FERME

- **Loisirs Créatifs Enfants, Adultes**

Les ateliers d'ANNA proposent des ateliers créatifs pour adultes et enfants tout au long de l'année.

Contactez Madame CORRAL Anita 06 10 45 13 13

- **SECTION CLUB AMITIES**

Le club se réunit le jeudi toute l'année avec jeux de cartes et jeux divers (Scrabble- Monopoly- Triomino etc) agrémentés d'un goûter.

De 14 h à 17h30

Dans la salle communale. Bienvenue à tous et toutes.

J.P PRACHE TEL 06 80 67 74 56

- **Marche Burkina Faso**

La prochaine marche diatoire aura lieu le 09 Juin 2018 dans le secteur.

La communauté de communes du Provinois vous informe :

Transport à la demande (TAD) – BALADE

Définition

Le transport à la demande (TAD) est un service de transports en commun qui fonctionne en complémentarité des lignes régulières, pour répondre à des besoins de déplacements de proximité. Il fonctionne à la demande, sur réservation préalable.

Fonctionnement

Balade permet à toute personne habitant ou travaillant sur le territoire de la Communauté de Communes du Provinois, de se rendre d'un point d'arrêt à un autre.

Le service fonctionne du lundi au vendredi, toute l'année, hors jours fériés.

La Communauté de Communes du Provinois offre une desserte fine du territoire avec 128 points de prise en charge.

(Prévoir une carte du territoire avec la possibilité de connaître la liste les arrêts par communes)

Les heures d'arrivée et de départ à Provins sont fixes :

- Matin : Arrivée à 9h30 – départ à 11h30
- Après-midi : Arrivée à 14h30 – départ à 17h30

Plusieurs points d'arrêts dans Provins : Mairie - Avenue Alain Peyrefitte, Gare SNCF, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Clinique Saint-Brice, Avenue de la Voulzie Champbenoist, Hôpital Léon Binet, Pannevelles, Maison Médicalisée, Centre Culturel et Sportif Saint Ayoul.

(Prévoir une carte)

Comment ça marche ?

La veille de votre déplacement, vous devez réserver votre place auprès de la société Procars avant 16 h

au 01 60 58 67 67

Une personne vous contactera le soir même pour vous confirmer l'heure de passage du véhicule.

Tarif

Le service est accessible aux détenteurs d'une carte d'abonnement ou d'un titre de transport Transilien (ticket T+, carte Navigo, Carte Imagine R, Forfaits améthyste). Billet d'accès à bord : 2 ,00 €

Contact

Vous avez une question ? N'hésitez pas à contacter la Communauté Communes du Provinois, Diane MARCELLAS se fera un plaisir de vous répondre,

Documents téléchargeables

Plaquette BALADE

Lignes régulières du territoire

Ligne 1 : Provins-Villiers Saint Georges-Saint-Martin-du-Boschet

Ligne 3 : Provins-La Ferté Gaucher-Coulommiers

Ligne 5 : Jouy le Château-Nangis

Ligne 6 : Montereau-Champagne sur Seine-Nangis

Ligne 7 : Provins-Montereau via Donnemarie-Dontilly

Ligne 8 : Donnemarie-Dontilly-Nangis

Ligne 9 : PROBUS

Ligne 11 : Nogent-sur-Seine-Provins

Ligne 12 : Provins-Sourdun

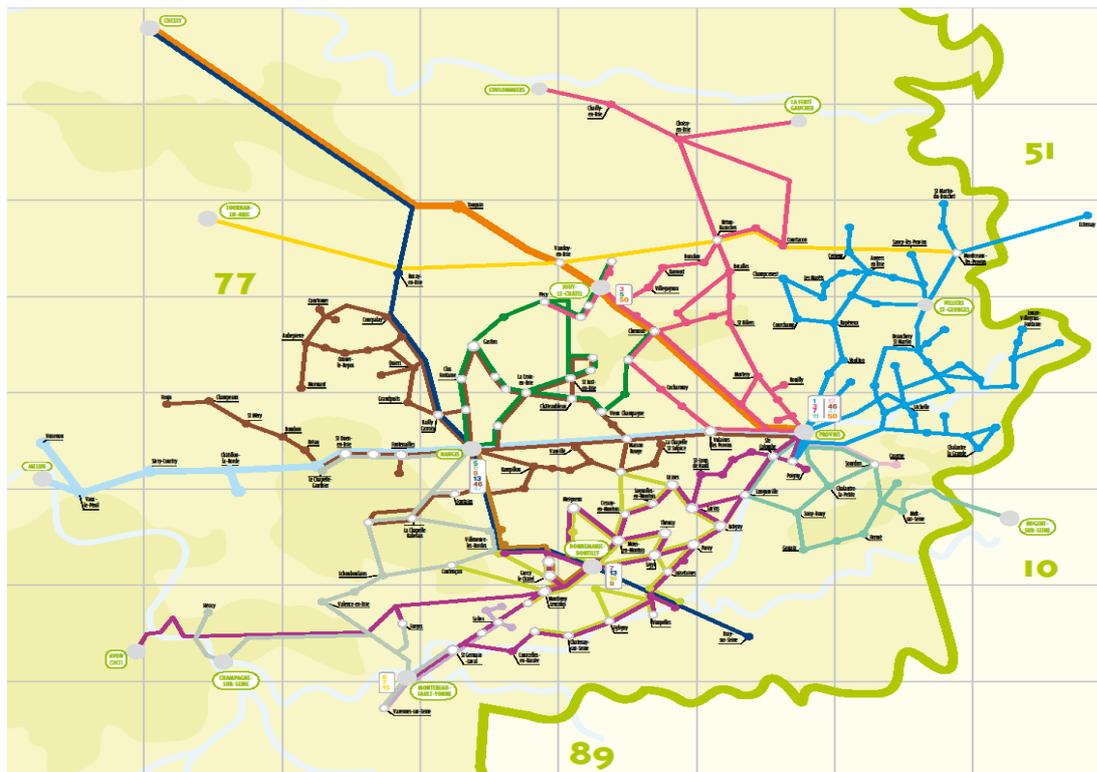
Ligne 13 : Bray sur Seine-Chessy (RER)

Ligne 14 : Montceaux-les-Provins-Tournan RER

Ligne 16 : Donnemarie-Dontilly (collège)-Donnemarie-Dontilly

Ligne 46 : Nangis-Provins

Pour visualiser les horaires cliquer sur la ligne ([Prévoir un lien de téléchargement vers le site PROCARS](#))



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

DESCRIPTION

La CC du Provinois a mis en place son service de portage de repas à domicile en septembre 2015. L'enquête de satisfaction récemment menée montre que le service apporte entière satisfaction à ses bénéficiaires.

Chaque mois, 90 personnes bénéficient de repas variés et de qualité, avec des menus établis par une diététicienne, livrés par des personnes ponctuelles, à l'écoute et aimables.

Le service de portage de repas ce sont:

-Des plateaux-repas conçus pour le midi et le soir comportant une entrée, un poisson ou une viande, des légumes, du fromage ou un laitage, un dessert, ½ baguette de pain et 1 potage ou une tranche de jambon (équivalent repas du soir).

-Des livraisons les mardis, jeudis et samedis matins

-Un tarif unique de 8,55 € par repas

-Pas de condition d'âge pour en bénéficier

- Pour les livraisons du mardi, la commande (choix parmi 2 menus) doit être passée le vendredi de la semaine précédente.
- Pour les livraisons du jeudi, la commande (choix parmi 2 menus) doit être passée avant le mardi 12h00.
- Pour les livraisons du samedi, la commande (choix parmi 2 menus) doit être passée avant le jeudi 12h00.

Les plateaux sont livrés en liaison froide avec un véhicule réfrigéré. Les barquettes sont à usage unique, étiquetées avec le nom du produit, la date de fabrication et la date limite de consommation (DLC).

La CC du Provinois offre une prestation à la fois souple et simple quant à son fonctionnement :

Sur simple inscription auprès de la société ELITE / ALLO DOM, toute personne, sans condition d'âge, habitant dans l'une des 40 communes de la CC du Provinois peut être livrée dans les 2 jours.

Pour cela, un appel au 07 77 26 05 36 suffit. Une fois les informations essentielles transmises (vos souhaits concernant les jours de livraison, éventuellement la nécessité de menu particulier du type sans sel ...), vous devrez remplir un dossier administratif et les menus vous seront transmis 15 jours à l'avance pour choisir entre 3 options pour chaque plat .

Le service s'adapte à chaque situation pour définir la fréquence de livraison. Il n'y a aucune obligation concernant le nombre de repas à commander ou la durée d'inscription.

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire au 07 77 26 05 36.

CONTACT :

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h – 17h

07 77 26 05 36

contact@allo-dom.fr

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT**7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement accueillent les enfants du territoire les mercredis et pendant les vacances scolaires.**

Les mercredis, pendant les petites vacances scolaires et chaque été, jusqu'à 300 enfants sont accueillis chaque jour. Au sein des 7 structures, les équipes d'animateurs diplômés ont pour principal objectif de leur faire passer des vacances inoubliables.

Les équipes d'animation préparent des plannings d'activité riches et diversifiés, sur un thème particulier pour les vacances (par exemple, «Voyage autour du monde», ou encore «l'art sous toutes ses formes», thème qui amène à découvrir les artistes peintres, les musiques du monde, la sculpture ou le monde du spectacle) :

- Initiations sportives en partenariat avec les associations du territoire (Guidon Provinois, le Tennis club de Provins, le CS Provins Athlétisme, Provins Rugby, le Tir à l'arc du Provinois et le club de football de l'Ent. Longueville-Ste Colombe-St Loup de Naud-Soisy Bouy),
- Activités de pleine nature,
- Activités culturelles (jeux de rôle, théâtre, expression corporelle...),
- Activités manuelles,
- Grands jeux (olympiade, tournois, Chasse au trésor...),

Des sorties viennent également ponctuer chaque semaine : Cinéma, piscine, rencontres inter-centres, sorties sportives ou «Après-Midis Sport».

L'été, deux séjours sont également proposés. Une quarantaine d'enfants partent ainsi entre 4 et 5 jours, selon les années en stage de voile, activités en base de loisirs, séjour à la ferme ou encore équitation.



Les ALSH c'est :

-Un dossier d'inscription unique quel que soit l'ALSH fréquenté

-Une grille tarifaire pour les 7 ALSH

	LIEU D'ACCUEIL	HORAIRES	PUBLIC
ALSH	Gymnase Raymond Vitte PROVINS	<u>Petites vacances scolaires, excepté vacances de Noël :</u> <u>Arrivée</u> : 13H30 - <u>Départ</u> : 17H30 <u>Vacances juillet et août :</u> <u>Arrivée</u> : 13H30 - <u>Départ</u> : 18H00	5/16 ANS
LES HAUTS DE PROVINS	Rampe des Bellevues PROVINS	<u>Mercredis et toutes les vacances scolaires :</u> <u>Accueil matin</u> : 7H30 à 9H00 <u>Accueil midi</u> : 11H45 à 12H30 puis 13H00 à 13H30 <u>Accueil soir</u> : 17H00 à 18H30	3/12 ANS
CHAMPBENOIST	1 place du Pré Bofin PROVINS	<u>Mercredis après-midis :</u> <u>Accueil</u> : 13H30 à 14H00 <u>Accueil soir</u> : 17H30 à 18h30 <u>Vacances scolaires :</u> <u>Arrivée matin</u> : 9H00 <u>Départ</u> : 12H00 <u>Arrivée après-midi</u> : 13H30 <u>Accueil soir</u> : 17H30 à 18h30	5/12 ANS
JOUY LE CHATEL	11 Rue de Provins 77 970 JOUY-LE-CHÂTEL (Ecole primaire)	<u>Mercredis après-midis :</u> 11h30 à 18h30 <u>1 semaine/2 pendant les petites vacances excepté Noël</u> <u>5 semaines l'été (juillet) :</u> 7h30 à 18h30	3/12 ANS
BETON BAZOCHES	Ecole Faraboeuf Rue de l'Hôtel de Ville 77 320 BETON BAZOCHES	<u>Mercredis après-midis :</u> 11h30 à 18h45 <u>Toutes les vacances scolaires sauf semaine de Noël et mois d'août :</u> 7h30 à 18h45	3/12 ANS
LONGUEVILLE	école Marceau couillet place du 8 mai 1945 LONGUEVILLE	<u>Mercredis après-midis :</u> <u>Accueil</u> : 11H45 à 12H30 (pour le repas) puis 13H30 à 14H00 (enfants inscrits seulement l'après-midi) <u>Accueil soir</u> : 16H30 à 18H30	3/12 ANS
CHENOISE	école primaire 7 rue Dimeresse CHENOISE	<u>Vacances excepté la période de Noël et le mois d'août :</u> <u>Accueil matin</u> : 7H30 à 9H30 <u>Départ matin et arrivée midi</u> : 12H00 <u>Accueil après-midi</u> : 13H30 à 14H00 <u>Accueil soir</u> : 16H30 à 18H30	
PÔLE ADOS CHENOISE LONGUEVILLE	Place du 8 mai 1945 LONGUEVILLE Navette de		12/16 ANS

	Chenoise à Longueville		
--	---------------------------	--	--

CONTACT :

Boulevard d'Alligre –PROVINS - 01.60.58.02.06
7 cour des bénédictins – PROVINS - 01.60.58.36.



Le Foyer Rural LVF

En cette fin d'année, le Foyer Rural prend un nouveau Départ, avec une nouvelle élection et une façon différente de fonctionner. Nous proposerons des activités qui conviennent à tous et pour tous les âges, de manière à garder les habitants de notre village. Je pense tout particulièrement à nos jeunes.

Pour cela, de nouveaux projets sont en préparation, notamment un programme sportif...

Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui me soutiennent dans ces vastes projets, ainsi que les membres du bureau et du conseil d'Administration.

Je n'oublie pas les bénévoles, les intervenants, la Mairie et bien sûr tous nos adhérents.

Je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année.

Anita CORRAL

Présidente du FOYER RURAL LVF

Section GYM

Grégory BESNARD , notre coach sportif anime nos cours les lundis et mercredis, Dans la bonne humeur et la vitalité.

Nous sommes depuis la rentrée de Septembre 2017 : 35 adhérents.

Gym Douce	Lundi	de	10h à 11 h 30
Gym d'entretien	Mercredi	de	19 h à 20h30

Martine MANTEZ gerard.mantez@orange.fr

Françoise LECUYER blf14344@orange.fr

SECTION INFORMATIQUE

Cette année, notre section informatique a pour responsable M. ROUX Stéphane,

Qui travaille en Binôme avec MARION Des ARTS EN BOULES.

Claude BOURDILLAT s'est proposée comme aide pendant les cours, pour les 12 adhérents.

Le Vendredi de 14 h à 16 h

Stéphane ROUX tel 01 60 58 89 74 ou roux.stephane77@gmail.com

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque se trouve à VILLEGRUIS dans l'enceinte de l'Ecole

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h

Nous disposons de 2 fonds :

Un fond personnel environ 1500 livres alimenté d'achats annuels

De livres, BD, albums, Documentaires ainsi que des dons. Trois abonnements de magazines sont en cours chaque année.

Le 2^e fond provient de la médiathèque de SEINE ET MARNE environ 600 livres. Une fois par an, le bibliobus se déplace sur place et nous échangeons les 2/3 de nos livres, BD, CD Musicaux, Albums. Possibilité de commander des livres par le biais du catalogue en ligne de la médiathèque. les livres commandés nous sont rapportés tous les 15 jours.

Cristel ROBERDEAU Tel 01 64 00 80 73

SECTION DESSIN AQUARELLE

Tous les jeudis soirs, dans une ambiance apaisante à la salle communale
De LOUAN,

De 18h15 à 20h15

venez nous rejoindre et laissez courir vos pinceaux sur les
Modèles et les conseils proposés par notre intervenant Frédéric
GOSSOIN.

Anita CORRAL acm28477@free.fr

Frédéric GOSSOIN www.gossoin.com

Le marché de Noel en Décembre 2017



Le repas dansant en Mars 2017



Halloween



SECTION TAPISSERIE



Mme BROADARD M. Hélène

Tel 01 64 00 80 24

mhbro@hotmail.fr

SECTION ENFANTS JEUNES

Après le succès d'Halloween, nous organiserons une journée Carnaval en Mars avec Atelier maquillage, défilé dans le village et concours du plus beau masque.

Nous étudions aussi la possibilité de projets sportifs (FOOT, et autres projets N'hésitez pas à me contacter pour exprimer vos souhaits.

Anita CORRAL Tel 06 10 45 13 13 ou acm28477@free.fr

SECTION DENTELLE

Les adhérents de la section dentelle aux fuseaux se retrouvent un Mardi sur Deux pour la pratique de cet art qui, au-delà de son aspect esthétique, apporte beaucoup au bon fonctionnement du cerveau, de la mémoire et de la Motricité.

Si vous désirez découvrir cette activité venez nous rejoindre : les 2 premiers cours sont gratuits et le matériel prêté pour ces 2 cours.

Christiane VILFEU 01 64 00 85 32 ou christiane.vilfeu@gmail.com

SECTION PATCHWORK

L'an dernier déjà, je vous invitais à venir nous rejoindre pour passer D'agréables moments au club du Patchwork.

Cette année, j'ajouterai que si vous voulez savoir ce qu'est un top , un fat, Un Quilt, si vous voulez faire du Crazy, du Logcabin, une assiette de Dresde Et même un chemin de l'ivrogne, alors , venez bien vite pour qu'on vous Explique.

Mais vous pourrez voir beaucoup de ces « choses » lors de notre exposition Qui aura lieu à la salle Communale le Weekend de la Pentecôte.

D.LIZAKOVSKY Tel 01 64 00 81 93 ou ddlizak77@gmail.com



ETAT CIVIL

Naissances

RIQUET Miguel 26/02/2017

ABDUL Solann 02/06/2017

COTTRAY Lily 17/06/2017

PROST Mia 05/08/2017

ERRAGNE GUILLEMIN Timéo 17/09/2017

MARTIN Zsyméria 22/10/2017

BOIS Méilo 08/11/2017

Mariage

NEANT

Décès

FRESNEAU Rachel 11/01/2017

BABIN Thierry 12/01/2017

ALGOET Michel 22/07/2017

SCHLEMER Jacques 19/09/2017

GARNIER André 05/11/2017

NUMEROS UTILES

Mairie
20, rue Perré – LOUAN
77560 LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE
Tél/Fax 01.64.00.80.10
commune.louan-villgruis@wanadoo.fr
louan-villegruis-fontaine.fr

**A compter du 01 Décembre 2015 la mairie est ouverte de 8 h 00 à 11 h 30 tous les matins.
Ainsi que le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00**

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie/Police	17
Gendarmerie de Villiers-Saint-Georges	01 64 00 00 21
Hôpital Léon Binet	01 64 60 40 00
Centre Anti-Poisons	01 40 05 48 48
Pharmacie de garde	3915
SOS Amitié	01 42 96 26 26 0820 066 066 (24h/24h)
Enfants maltraités	119 ou 0800 054 141
Fil santé Jeune	0800 235 236
Enfance et Partage	0800 051 234
Drogue Info Service	0800 231 313
Sida info service	0800 840 800
Planning familial	01 47 00 18 66
Assurance retraite Ile de France (régime général)	3960
Assurance maladie de Seine-et-Marne	3646
Allo service public (démarches administratives par téléphone)	3939

Conception, rédaction, impression et diffusion : Mairie de Loua